



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Commémoration du 11 novembre 1918 à Vrigne-Meuse

ÉDITO

Des villes commerçantes et attrayantes

Traditionnellement, le mois de décembre est propice aux achats, que ces derniers concernent des produits de bouche ou qu'ils correspondent à l'une des lignes des traditionnelles listes de cadeaux rédigées par des enfants forcément sages... Mais cette embellie de décembre, aussi sympathique et conviviale soit-elle, ne doit pas nous empêcher de regarder la réalité en face : concurrencés aussi bien par les grandes surfaces et leurs galeries marchandes que par les sites de vente en ligne, menacés par la baisse démographique, ébranlés par les nouveaux modes de consommation, les commerces de nos centres-villes souffrent.

Or sans eux, c'est tout un équilibre qui serait rompu, un mode de vie propre à des territoires comme le nôtre, composé d'unités urbaines entourées de vastes territoires essentiellement ruraux.

C'est la raison pour laquelle depuis sa création, Ardenne Métropole a choisi de soutenir nos commerces traditionnels, ces magasins de proximité qui permettent à nos centres de conserver à la fois attractivité et activité, la seconde découlant de la première. Ce soutien, exposé en détail dans le dossier central du présent numéro, se traduit par plusieurs dispositifs qui permettent aux commerçants qui en font la demande de recevoir, sous certaines conditions, des aides matérielles destinées à les aider à rénover ou moderniser leur outil de travail. Il s'exprime également par le biais d'initiatives comme celle baptisée "Ma première boutique" : l'agglomération sous-loue des locaux rénovés à de jeunes commerçants qui, dans un premier temps, n'auront pas à régler l'intégralité du loyer ; le but étant de leur permettre de consolider leur affaire avant de devoir faire face à l'intégralité de leurs charges.

Ces efforts, alliés à ceux consacrés à la rénovation de nos centres, doivent nous permettre de conserver des villes commerçantes et donc attrayantes. Un objectif qui concerne tous les habitants d'Ardenne Métropole, à commencer par ceux qui demeurent dans un secteur rural.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayyvelles
Balaives-et-Butz
Balat
Bazeilles
Belval
Boutancourt
Chalandry-Éclair
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Élan
Étrépinny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt-et-Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouilly-aux-Bois
Pouilly-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

LE COMMERCE À CŒUR

Aides financières, prêt à taux zéro, dispositif « Ma 1^{ère} boutique »... : Ardenne Métropole multiplie les initiatives pour soutenir les commerces de proximité.

Une question pour débiter. Si on vous dit « centre-ville », vous pensez à quoi ? Plusieurs réponses sont bien sûr envisageables. Dans le désordre on peut vous proposer l'animation, les piétons, la circulation, les transports en commun... et bien sûr les commerces ! Sans eux, les villes perdraient à coup sûr une grande partie de leur pouvoir de séduction. « *C'est justement ce que nous voulons éviter*, explique Patrick Fostier, 2^e vice-président d'Ardenne Métropole en charge du développement économique. *Conserver des centres vivants et attractifs constitue clairement une priorité de la communauté d'agglomération.* »



Un combat particulièrement utile : « *L'activité commerciale de nos centres-villes est préoccupante*, reprend Patrick Fostier. *Au dernier pointage, effectué en 2015, on comptait sur Charleville 13 % de vitrines inoccupées et 10 % sur Mézières. Et c'était encore plus inquiétant sur Sedan.* » Aussi, pour se montrer pleinement efficace, l'agglo a décidé de concentrer son action sur des secteurs géographiques précis : Nouzonville ainsi que les cœurs de Sedan, Charleville, Mézières et Mohon.

RAPIDE ET SUR MESURE

« *Nous avons défini ces périmètres commerciaux pour avoir plus d'impact. Il existe bien sûr des commerces ailleurs, mais ces cinq secteurs sont les seuls du territoire communautaire à posséder un maillage commercial dense. Et c'est justement*



ça que nous voulons préserver. Notre but est de parvenir à des rues véritablement commerçantes, avec des magasins qui se succèdent sans interruption. Cette continuité est essentielle si on veut que la population conserve l'habitude d'aller faire des achats en ville. Nous avons à notre disposition plusieurs dispositifs que nous utilisons au cas par cas. On fait dans la sur mesure en jouant sur notre proximité du terrain et notre capacité à aller vite. »

AIDES FINANCIÈRES

Concrètement, l'agglo soutient la création ou la modernisation des commerces en attribuant des subventions destinées à des travaux d'aménagement, de rénovation, de modernisation, de sécurisation, de création ou d'embellissement. L'achat de mobilier spécifique à l'activité professionnelle peut également être pris en compte. Le programme d'investissement doit atteindre un montant minimum de 7.500 € et l'aide est plafonnée à 10.000 €. Depuis la mise en place de ce dispositif, en 2016, 54 commerces en ont bénéficié, pour un montant total de 293.545 €.



PRÊTS À TAUX ZÉRO

Ardenne Métropole propose également des prêts à taux zéro aux entrepreneurs qui souhaitent se développer ou reprendre une entreprise. « Cette aide destinée aux outils de production est particulièrement utile, argumente Patrick Fostier. Si nécessaire, les entrepreneurs concernés ont jusqu'à 7 ans pour commencer le remboursement, donc pour les banquiers ce prêt est considéré non pas comme une avance mais comme un apport de l'entrepreneur. Cette formule a déjà permis de débloquer des situations jusqu'alors sans solution. » 23 entreprises en ont été attributaires depuis 2016, le total des avances dépassant les 600.000 €.



Ma première boutique, rue du Moulin à Charleville-Mézières : « La Malinerie » se prépare à accueillir ses clients

MA PREMIÈRE BOUTIQUE

Avec le concept de Ma première boutique, l'agglomération propose à des porteurs de projets des cellules commerciales à des prix attractifs et pour des durées locatives de quelques mois. Le locataire peut ainsi tester son projet à moindre risque. Au bout de la période de location, le bail est prolongé si les résultats commerciaux sont probants.

Cette formule a d'abord été testée avec succès à Sedan, grâce à l'ouverture promenoir des Prêtres d'un magasin proposant les créations de plusieurs artisans d'art locaux regroupés au sein d'une association. Une deuxième « Première boutique » va ouvrir à Charleville, rue du Moulin : il s'agit du local d'une ancienne boucherie rénové et sous-loué à des conditions avantageuses à une jeune femme qui compte inaugurer début décembre son commerce, centré sur du mobilier ou des objets de décoration écoresponsables. « Nous allons continuer à actionner ce dispositif sur le rythme de trois Premières boutiques tous les deux ans », ajoute Patrick Fostier.



Habillage d'une vitrine inoccupée dans le centre-ville de Sedan

HABILLER LES VITRINES INOCCUPÉES

Dans l'attente d'une reprise, il est essentiel de masquer les devantures inoccupées pour éviter l'effet « mitage », ne serait-ce que visuellement. L'intervention d'Ardenne Métropole consiste alors à utiliser ces vitrines en les habillant avec des visuels de décoration ou de promotion du patrimoine local. A ce jour, ce dispositif a été utilisé à neuf reprises (six sur Charleville-Mézières, deux sur Sedan et une dernière à Nouzonville).

UN MANAGER POUR NOS CENTRES-VILLES

D'autres dispositifs vont bientôt venir compléter la « boîte à outils » communautaire en matière d'aide aux commerces. « Charleville-Mézières et Sedan ont été retenues pour bénéficier des actions Cœur de ville, se réjouit Patrick Fostier. Il s'agit d'une convention sur 5 ans, liant les collectivités locales et l'Etat, destinée à revitaliser les centres-villes. Elle va notamment se concrétiser par la rénovation d'immeubles ou d'appartements, mais aussi par la mise en valeur de l'espace public, ce qui ne peut que bénéficier à l'activité commerciale. Enfin nous travaillons au recrutement d'un manager de centre-ville, commun à Charleville-Mézières et Sedan, dont le rôle sera de jouer l'interface entre les commerçants et les services de l'agglomération, d'animer les centres en liaison avec les associations commerciales et de démarcher les grandes enseignes pour parvenir à en attirer : la stratégie de ramener des locomotives commerciales dans nos centres-villes, ça marche ! »

Infos : Service économique et fonctions métropolitaines Ardenne Métropole 03 24 57 83 14
commerce@ardenne-metropole.fr - www.ardenne-metropole.fr



AUGUSTIN TRÉBUCHON A RÉUNI LES ARDENNES À VRIGNE-MEUSE

Le 11 novembre dernier, tout juste un siècle après le décès d'Augustin Trébuchon, une cérémonie a réuni à Vrigne-Meuse quelque 1.500 personnes venues rendre hommage au dernier poilu mort au combat. Un rendez-vous émouvant marqué par l'interprétation en première mondiale de l'œuvre créée spécialement par le compositeur Justin Lépany.

Avec la participation des classes Cham du collège Jean Macé, de la Chorale du lycée Sévigné, des chœurs du conservatoire Ardenne Métropole, Guillaume de Machault, Solichor, A Tempo et Amivoix d'hommes. Merci aux élèves et accompagnateurs des écoles de Flize, Nouvion et Dom, des collèges Notre Dame et Salengro (Charleville-Mézières), Blanc Marais (Rimogne) et du lycée Monge (Charleville-Mézières), ainsi qu'aux communes de Vrigne-Meuse, Charleville-Mézières, Dom-le-Mesnil, Flize, Nouvion-sur-Meuse et Donchery.

Prochains évènements

- ♦ **samedi 1^{er} décembre - 16 h** - Charleville-Mézières, Auditorium du Conservatoire (rue Mme de Sévigné) : Lecture d'une œuvre - musique française autour de 1914 par l'ensemble De Profundis.
- ♦ **samedi 1^{er} décembre - 20 h 30** - Cheveuges, salle des fêtes : Concert « un coup de dés jamais n'abolira » par l'ensemble De Profundis.
- ♦ **vendredi 7 décembre - 18 h 30** - Saint Aignan, Mairie : Conférence - Jean DIEI, historien et auteur, conférencier pour Terres Ardennaises « La vie quotidienne dans les campagnes ardennaises 1914-1918 ».

Plus d'infos sur [f](#) Augustin Trébuchon



COLLECTES DES DÉCHETS

Calendriers 2019

Les calendriers de collectes pour l'ensemble des communes du territoire sont disponibles sur :

www.ardenne-metropole.fr

Jours fériés

Les déchèteries du territoire seront fermées les mardis 25 décembre et 1^{er} janvier.



- > collectes du matin et d'après-midi avancées au samedi 22 décembre
- > collecte de nuit rattrapée mercredi 26 décembre



- > collectes du matin et d'après-midi avancées au samedi 29 décembre
- > collecte de nuit rattrapée mercredi 2 janvier

Horaires des collectes : matin à partir de 5 h - après-midi entre 13 h et 19 h

Nuit : à partir de 18 h (centre-ville de Charleville-Mézières, y compris la collecte des cartons pour les professionnels)

L'ACTUALITÉ DES ÉQUIPEMENTS LUDIQUES

Animations

- ♦ Centre Aquatique de Sedan - Soirée zumbAqua - vendredi 21 décembre
2 cours, à 19 h 45 et 20 h 45, 1 hors de l'eau et 1 aquatique. Tarif 8 € les 2 cours.
- ♦ Patinoire Elena Issatchenko - Charleville-Mézières :
> Soirée de Noël - vendredi 21 décembre de 20 h 30 à 22 h 45.
> Animation DJ tous les vendredis de 20 h 30 à 22 h 30.

Vacances scolaires

♦ Centre Aquatique de Sedan : fermé du 23 décembre au 4 janvier. Réouverture samedi 5 janvier 2019.

Sam. 5 janvier : ouvert de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Espace forme ouvert dès 9h.

Dim. 6 janvier : ouvert de 9 h à 12 h 30.

Horaires "période scolaire" à partir du lundi 7 janvier.

♦ Centre Aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières

Horaires "vacances scolaires" du 24 décembre au 6 janvier.

Lundis 24 et 31 décembre : ouvert de 10 h à 14 h. Mardis 25 décembre et 1^{er} janvier : fermé.

♦ Patinoire Elena Issatchenko - Charleville-Mézières

Horaires "vacances scolaires" du 24 décembre au 6 janvier.

Lundis 24 et 31 décembre : ouverte de 10 h à 12 h. Mardis 25 décembre et 1^{er} janvier : fermé.

♦ Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières

Fermée du 22 décembre au 7 janvier. Réouverture mardi 8 janvier 2019.

Tarifs (hors location de patins)		
Adulte	3,90 €	entréisteur 4,70 €
Réduit*	3,20 €	3,85 €

* Réduit : 10% (hors 10€ de location de patins) / 50% (hors location de patins)

www.ardenne-metropole.fr